

Politiques de subvention, impacts macro budgétaires et inégalités au Cameroun durant les années 2000 et 2020

Mars 2021 – n° 49 | Facilité de recherche UE-AFD sur les inégalités

MESSAGE

Une nouvelle étude a analysé les impacts macro budgétaires des politiques de subvention et de leur efficacité sur les inégalités entre les années 2000 et 2010 au Cameroun. Les résultats montrent que les dépenses publiques et subventions de santé et d'éducation ne sont pas pro-pauvres. Dès lors, des ajustements sont indispensables pour non seulement alléger le fardeau budgétaire, mais aussi améliorer le ciblage et l'équité des dépenses publiques et subventions afin d'atteindre les Objectifs de Développement Durable en termes de réduction des inégalités à l'horizon 2030.

ENJEUX

Depuis le début des années 2000, l'économie camerounaise a fait face à une série de chocs exogènes ayant induit des hausses généralisées des prix à la consommation finale des ménages. La crise économique et financière de 2008 et les faibles performances économiques nationales aggravent la situation de pauvreté

monétaire alors que le Gouvernement fait face à des contraintes budgétaires et de trésorerie en raison des faibles performances économiques.

En dépit de ce contexte défavorable, l'Etat s'est attelé à assurer ses fonctions régaliennes et providentielles en renforçant entre autres ses politiques de subvention. Si l'objectif primordial de cette démarche est la lutte contre la pauvreté, telle que précisée dans le cadre de sa vision de développement (DSRP, DSCE, Vision 2035), elle n'est sans doute pas sans conséquences sur l'équilibre macro budgétaire et la dynamique des inégalités au moins entre 2000 et 2010.

Les subventions à la consommation des ménages sont effectuées à travers deux types d'instruments : des instruments de politique de recettes, et des instruments de la politique des dépenses.

METHODES

Les données utilisées proviennent de deux principales sources. D'une part, les enquêtes sur le suivi des dépenses publiques et la satisfaction des bénéficiaires (Public Expenditure Tracking Survey), PETS 1 et PETS 2, conduites respectivement en 2003/2004 et 2010 par l'Institut National de la Statistique (INS). D'autre part, les Enquêtes Camerounaises auprès des Ménages, ECAM 2 et ECAM 3, réalisées également par l'INS respectivement en 2001 et 2007.

L'analyse d'incidence des dépenses publiques et subventions de santé et d'éducation s'est faite selon une approche moins centrée sur la demande (Aaron & McGuire 1970)¹ et consistant à estimer la valeur de l'offre des biens publics à leur coût marginal (Brennan 1976² ; Demery et al. 1999³). Cette analyse de l'incidence combine les coûts de l'offre /financement des biens ou services par le gouvernement aux informations sur leur utilisation par ménages, pour estimer les bénéficiaires et évaluer leur distribution au sein de la population.

Auteurs Benjamin FOMBA KAMGA, Anaclet DZOSSA, Rodrigue NDA'CHI DEFFO, Armand MBOUTCHOUANG KOUNTCHOU

Mots-clés inégalités, politiques budgétaires, politiques fiscales

Géographie Cameroun

Thématiques Inégalités, fiscalité

En savoir plus sur ce projet : <https://www.afd.fr/fr/carte-des-projets/changement-structurel-modeles-de-croissance-et-inegalites-au-cameroun>

RÉSULTATS

Les bénéfices acquis des dépenses publiques sont largement inférieurs aux subventions unitaires. Par exemple, chaque individu bénéficiaire d'une consultation médicale tire 711 francs CFA des dépenses publiques et subventions en 2001, alors que la subvention unitaire s'élevait à 4 443 francs CFA. Cet écart s'observe également pour les autres services et pour les deux dates. Il montre à suffisance que le financement de l'Etat à travers les dépenses publiques et subventions ne constituent pas des transferts directs aux populations.

Les plus riches semblent mieux bénéficier des dépenses publiques que les plus pauvres indépendamment du secteur retenu. Ce constat s'effectue à partir des trois dimensions d'analyse : les taux de participations, les bénéfices acquis (autant par les éligibles que par les bénéficiaires), et la proportion des bénéfices acquis. En effet, les taux

de participation sont plus élevés chez les plus riches, et parfois au-dessus de la moyenne d'ensemble. Ceci corrobore les résultats précédents montrant que l'accès aux services publics (santé et éducation) est plus important chez les plus riches. En outre, hormis l'éducation secondaire en 2007, les bénéfices acquis par les individus les plus riches sont toujours supérieurs à ceux enregistrés par les individus les plus pauvres. Ces bénéfices croissent en général avec le niveau de vie des individus. Cette tendance se répercute sur la répartition par quintiles de la proportion des bénéfices acquis.

Face à la pandémie du COVID-19, le gouvernement Camerounais a pris un ensemble de mesures de ripostes visant à atténuer les effets négatifs sur l'économie. Au rang des mesures de protection sociale, l'on note la hausse de 1700 francs CFA des allocations familiales (de 2800 à 4500 francs CFA) dans le secteur formel constitué des travailleurs de l'admini-

nistration publique et du privé formel. En effet, la répartition par quintile de revenu montre que plus de 60 % des travailleurs du public et du privé formel appartiennent aux quatrième et cinquième quintiles. 5,64 % des travailleurs du public et 3,63 % des travailleurs du privé formel appartiennent aux quintiles des plus pauvres. Par contre, le secteur informel agricole est celui dont la majorité des actifs sont très pauvres (40,55%).

Une telle mesure n'est pas sans conséquences sur l'aggravation des inégalités entre les travailleurs des secteurs formel et informel. Etant donné la structuration de la du système de protection sociale actuel au Cameroun, l'augmentation des allocations familiales, ne concernant que les travailleurs du public et du privé formel, bénéficie majoritairement aux riches et aura pour conséquence un accroissement des inégalités.

RECOMMANDATIONS

- ▶ Une réduction des subventions de consommation peut être envisagée au profit des subventions de production.
- ▶ Améliorer le ciblage et le caractère équitable des subventions publiques, notamment celles de santé et d'éducation.

¹ Aaron, H. and M. C. McGuire (1970). "Public goods and income distribution." *Econometrica* 38(6): 907-920.

² Brennan, G. (1976). "The distributional implications of public goods." *Econometrica* 44: 391-399.

³ Demery, L. et al. (1999). "Public spending in Africa: Do the poor benefit?" *The World Bank Research Observer* 14(1): 49-72.